

1668, et mourut le 8 mai, à l'âge de 36 ans et 5 jours, " universellement regrettée, " s'écrie l'annaliste de l'Hôtel-Dieu. Toutes les sommités ecclésiastiques et religieuses furent unanimes à louer sa grande vertu. Plusieurs faits extraordinaires contribuèrent à répandre dans le pays sa réputation de sainteté. Madame d'Aillebout étant allée prier auprès du corps de la défunte, reçut du ciel la communion suivante : " O ma chère fille, si tu voyais la beauté de son âme et combien le jugement qu'elle a reçu a été doux et favorable, et de quelle joie elle jouit, et les récompenses de ce qu'elle a souffert ! "

Nous avons vu que le P. Ragueneau avait écrit la vie de Catherine de Saint-Augustin. Ce livre causa une vive impression chez tous ceux qui le lirent. Il décida plusieurs vocations religieuses, entre autres celle d'un jeune Parisien qui, se promenant un jour sur les quais, acheta l'ouvrage en question. Après l'avoir lu, il se sentit inspiré de venir en Canada pour y travailler à l'œuvre des missions. Il entra chez les Jésuites, et quelques années plus tard, on vit ce jeune homme se dévouer à la conversion des sauvages avec un zèle des plus édifiants.

Un cultivateur de Dombourg (Portneuf) avait un enfant qui souffrait depuis sa naissance d'un branlement de tête que les médecins n'avaient pu arrêter. Il fit une neuvaine en l'honneur de la religieuse, et le dernier jour son enfant fut guéri radicalement.

Une religieuse, de Caën, s'étant blessée à un genou, se vit bientôt dans l'impossibilité de marcher sans béquilles. Elle fit une première neuvaine sans résultat, puis une seconde, en ayant soin d'appliquer sur son genou malade un morceau de voile de Catherine. Le dernier jour, étant prosternée devant le saint Sacrement, elle sentit des douleurs anormales accompagnées d'un craquement qui la jeta dans une grande perplexité. Elle se jeta à genoux aussitôt et se trouva guérie. Le médecin constata aussitôt la guérison. Toute la communauté rendit grâces à Dieu de cette intervention miraculeuse de Catherine de Saint-Augustin.

Nous pourrions citer plusieurs exemples aussi frappants des faveurs spirituelles et corporelles obtenues durant les années qui suivirent la mort de la vertueuse hospitalière. En présence de tous ces faits merveilleux, la communauté demanda, en 1689, à Mgr de Saint-Valier la permission d'exhumer ses restes, pour les placer dans un lieu plus accessible aux fidèles. On recueillit ses ossements, on les plaça dans une châsse que l'on déposa au pied d'une croix, dans l'oratoire dédié au calvaire.

En 1717, les religieuses firent préparer une nouvelle châsse plus riche encore que la première, et elles l'installèrent au même